

COMMUNE DE CHENENS

Résultats du questionnaire et de l'atelier thématique

Avec l'année 2014 la commune de Chénens a entamé la révision de son plan d'aménagement local (ou PAL). Dès le début de cette étude, elle a choisi d'inviter l'ensemble de ses citoyens à s'exprimer au travers d'un questionnaire ainsi que lors d'un atelier thématique ou soirée de discussions.

Votre avis nous intéresse, alors...

« A vous de jouer ! »

(Extrait du questionnaire adressé à la population de Chénens, mars 2014)

... Elle a ainsi lancé un vaste processus de consultation de la population.

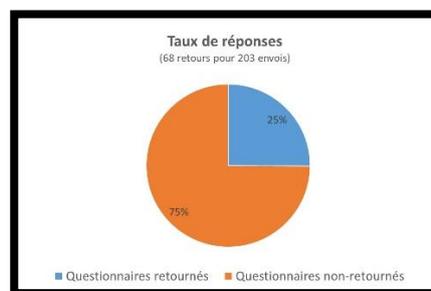
Un excellent taux de participation

La population de Chénens a répondu au questionnaire avec un taux de participation de 25%. Sur 203 formulaires envoyés et s'adressant à tous les citoyens indépendamment de leur âge, 68 ont été retournés à l'administration communale.

Ce résultat est très satisfaisant compte tenu du fait que, pour ce type de sollicitation et dans des contextes semblables, le taux de réponses oscille généralement entre 18 et 23 %.

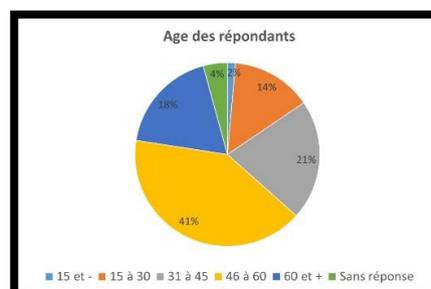
Au sein des résultats synthétisés et présentés dans ce document, la grande diversité des avis, des réflexions et des propositions s'est révélée une particularité des habitants de Chénens. Parmi autant de regards et de sensibilités différentes, des tendances ressortent malgré tout, tendances qui se révèlent d'ores et déjà utiles et porteuses pour la suite de l'étude de la révision du PAL.

Enfin, rappelons que chaque question incluait une partie « Commentaires » permettant à tout répondant de compléter, de préciser sa réponse, ou d'attirer l'attention de la Commune sur un élément particulier. Ces remarques ont elles aussi été synthétisées et leur analyse figure au sein des résultats décrits ci-dessous.



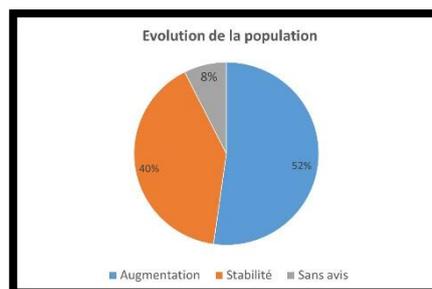
Une population bien représentée

Dans l'ensemble, tous les groupes d'âge sont représentés. La majorité des répondants, soit le 41%, se situe dans la tranche comprise entre 46 et 60 ans. Les personnes de 31 à 45 ans sont également bien présentes avec un taux de 21%. Sur cette base, on peut supposer que la majorité des répondants (62%) sont des familles avec des enfants ou des adolescents. Ce constat peut expliquer l'importance de certaines préoccupations ou de certains besoins relevés à plusieurs reprises tels que : sécurité aux abords des routes, offre en services et en petits commerces, dynamisme de la vie villageoise, etc. Précisons également que ces deux groupes d'âge sont généralement les plus susceptibles de s'intéresser à la vie communale.



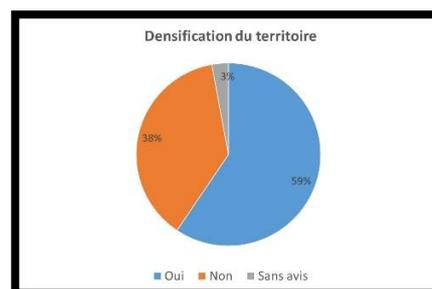
Un développement démographique modéré

Concernant l'augmentation de la population envisagée, 40% des répondants souhaitent conserver un village de 700 habitants environ alors que 52% sont en faveur d'un développement, bien que modéré. Autrement dit, les avis sont assez partagés. Bon nombre de commentaires viennent renforcer cette prudence et ce réalisme en insistant sur un développement progressif, harmonieux et en lien avec les capacités de la Commune en termes d'équipements et d'infrastructures.



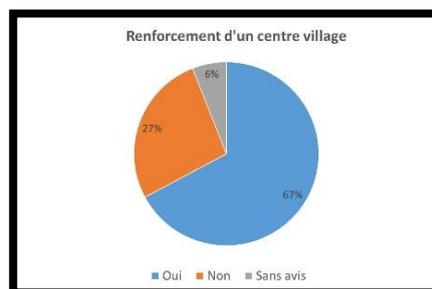
Une densification du territoire souhaitée

A la question « Pouvez-vous envisager une densification du territoire (maisons groupées, petits immeubles de 4 à 6 appartements) ? », les répondants font également part d'avis très divers. Pour certains, cette idée est un impératif alors que pour d'autres, elle soulève une forme de retenue face aux petits immeubles ou encore une intention très ferme de protéger avant tout les terres agricoles. En résumé et en termes de chiffre, 59% se dit favorable à une densification alors que 38% se dit contre, ce qui permet d'envisager tout de même une forme de densification du territoire et une mixité d'habitations.



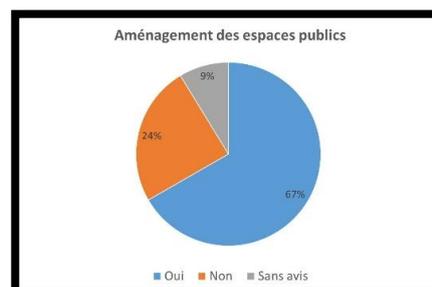
Un centre village à redéfinir

Au travers du questionnaire, une nette majorité (67% pour et 27% contre) soutient l'idée de recréer ou de redéfinir un centre village à Chénens. La population y associe toutefois les activités et les services que l'on peut souhaiter y trouver comme une épicerie, les bâtiments communaux, un bureau de poste, etc. Certains font aussi état de la problématique de l'ancien centre village qui, aujourd'hui, se voit presque réduit à un dangereux carrefour et à un parking. Il semble donc que, dans ce tissu villageois en forme « de grappe » la question « Où placer un centre village à Chénens ? » soit indissociable de celle « Manque-t-il un centre village à Chénens ? ». Cette thématique a été reprise au sein des ateliers de discussions lors de la soirée du 15 avril 2014. Il s'est révélé que les besoins de la population, et notamment des jeunes, s'inscrivaient plus dans un esprit de lieu de rencontre attractif et vivant que dans l'image d'un centre village d'antan que l'on cherche à faire revivre. La réflexion a aussi permis de préciser que les abords de la gare et des commerces voisins (restaurants, Landi) étaient désormais l'un des pôles du dynamisme de la vie villageoise. De plus, la zone sportive se situe à proximité de ce secteur.



Valoriser les espaces publics et les espaces verts

A la question « Souhaitez-vous que les espaces publics soient davantage aménagés ? », là encore une majorité de répondants adhère à cette idée. La question citait en exemple les espaces verts de la Commune, la place de la gare, les abords du terrain de foot, le parcours et la place de la Golettaz. Les commentaires ont permis de constater que la place de la gare suscitait un réel intérêt. Son espace vert en forme de triangle offre un véritable potentiel d'aménagement

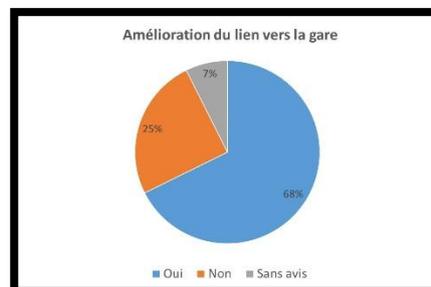


en termes de place publique et d'espace de rencontre. D'autres remarques suggéraient de compléter les équipements sportifs grâce à un skatepark, d'autres encore posaient la question « Pour qui et pourquoi ? », d'autres enfin faisaient allusion, comme pour la question précédente, au besoin de rencontre.

Améliorer le lien vers la gare

La mobilité est un thème particulièrement sensible de nos jours tout comme pour la Commune de Chénens et pour ses résidents. Les deux questions posées sous ce thème ont récoltés un taux absolument record de remarques et de commentaires.

Lorsque la question porte sur l'amélioration du lien vers la gare, 68 % des répondants y sont favorables pour des raisons de sécurité. Celles-ci semblent liées avant tout à la vitesse excessive des véhicules et au manque de trottoirs ou de passages pour piétons à certains endroits.



Les ateliers de discussions ont mis en lumière le fait qu'une piste cyclable est actuellement en voie de réalisation de l'autre côté des voies de chemin de fer, en direction de Lentigny.

Un réel souci de sécurité aux abords des routes et des carrefours

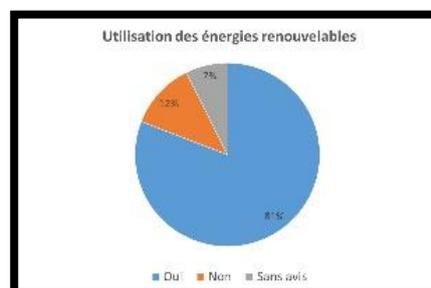
La seconde question touchant à la mobilité invitait les habitants de Chénens à citer les endroits sensibles ou dangereux sur les réseaux de circulation. Si le 81% des répondants se prononcent sur cette question, c'est pour cibler avant tout le carrefour situé sur la route cantonale Fribourg-Romont, à la croisée des deux axes principaux. Depuis longtemps, ce carrefour est un point particulièrement sensible pour les résidents de Chénens. La visibilité restreinte à cet endroit associée à la vitesse excessive des véhicules et à la difficulté de traverser la route cantonale pour les piétons contribuent à en faire un endroit particulièrement complexe et dangereux. Des solutions doivent impérativement être trouvées pour mieux gérer ce secteur à moyen terme.



A noter que lors des ateliers de discussions, un projet de route de contournement a été évoqué.

Encourager les énergies renouvelables

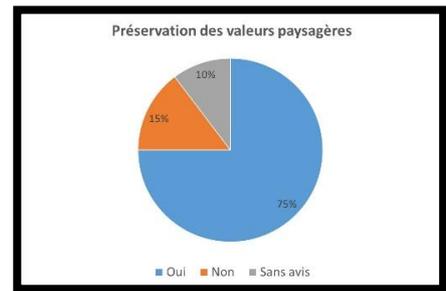
En ce qui concerne l'environnement, les communes sont aujourd'hui soumises à de nombreuses directives en la matière. Toutefois, le principe de protection de l'environnement au travers de l'utilisation des énergies renouvelables n'est pas forcément chose acquise aux yeux de tous les résidents de Chénens. Là encore les avis divergent. Pour certains, c'est un devoir, pour d'autres ce principe engendre des coûts trop élevés, pour d'autres encore il ne s'agit pas de la responsabilité de la Commune.



Malgré tout, 81 % de répondants adhèrent à ce principe. Il importe également de souligner que les commentaires révèlent une forme de prudence et de retenue face aux éoliennes en particulier.

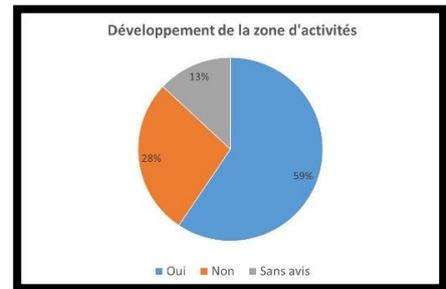
Préserver la nature et les valeurs paysagères

Là encore, un 75% de répondants soutient l'idée de préserver la nature et les valeurs paysagères telles que le propose la Commune. Plusieurs personnes affinent leurs réponses en faisant référence à l'importance des entrées de village et également à la place que peuvent prendre les fleurs et les espaces fleuris lorsqu'on parle d'environnement, d'intégration et de paysage.



Développement de la zone d'activités à proximité de la gare

Un oui un peu moins affirmé en réponse à cette question mais un oui tout de même (59 %), pour autant, précisent les commentaires, que ce développement permette de créer des emplois et qu'il favorise l'installation de petites et moyennes entreprises ainsi que de petits commerces. Autrement dit, cette zone devrait revêtir davantage un caractère de zone artisanale plutôt que de zone industrielle.



Ateliers Thématiques

Suite au questionnaire adressé à la population, une trentaine de personnes, jeunes et moins jeunes, ont pris part spontanément à un atelier de discussions sur le futur de la Commune. La soirée a débuté avec la présentation des résultats du questionnaire. Trois thèmes ont ainsi été identifiés dans le but d'être développés et approfondis, à savoir :

- Centre village ou lieu de rencontre (besoins et localisation),
- Liaisons au sein de la Commune (routes, chemins piétons et pistes cyclables),
- Valeurs paysagères (intégration, éléments de végétation, entrées de village).

Chaque participant ayant choisi un thème en fonction de sa sensibilité et de ses intérêts, les discussions se sont animées autour des différentes tables. Au terme de 45 minutes de débat, chaque groupe a pu présenter la synthèse de ses réflexions à l'aide d'affiches et de mots-clés.

Si la Commune caresse de belles ambitions en termes de qualité d'aménagement, il s'agissait, dans le cadre de cet atelier, d'être audacieux, voire idéaliste, même un peu utopiste ! Tel était le but de cet exercice de « Chasse aux idées » et les participants y ont répondu pleinement !

L'élément le plus parlant et le plus porteur issu de cette soirée est probablement le constat des liens étroits qu'il existe entre ces différents thèmes et entre les différents projets discutés... D'où la nécessité de développer une réelle vision d'ensemble pour le futur de la Commune et de travailler des objectifs d'aménagement complémentaires et cohérents.



Conclusion

La population de Chénens se montre particulièrement attachée à son village, aux valeurs paysagères qui s'en dégagent et à la vocation agricole qui y prédomine. Au sein des remarques et commentaires, elle s'exprime avec une connaissance certaine de l'aménagement du territoire ainsi qu'avec intérêt et imagination, mentionnant une foule d'idées et d'avis divers.

Enfin, si quelques mots d'ordre devaient être donnés suite à ce processus participatif, ils seraient probablement : « Un développement progressif et harmonieux, des liens sécuritaires avec une bonne gestion du trafic, un lieu de rencontre pour tous ! »

La commune de Chénens tient à remercier cordialement ses citoyens pour leur participation à cette étude. Elle témoigne sa reconnaissance aux participants de l'atelier de discussion pour leur intérêt, leur disponibilité, la pertinence de leurs commentaires et la qualité des réflexions... autant d'éléments sources d'inspiration pour le travail du Conseil communal et de la Commission d'aménagement du territoire.

Tous deux, en collaboration avec le bureau d'urbanisme, intégreront les tendances formulées au sein de leurs réflexions pour l'élaboration du nouveau plan d'aménagement local. Il est bien entendu que toutes les décisions iront dans le sens de la défense de l'intérêt public et que les préoccupations individuelles formulées ne pourront être satisfaites. Les objectifs d'aménagement, qui constitueront la base de la révision, tiendront prioritairement compte du résultat de cette consultation de la population.